

NOS AMIS COUTUMIERS

Joseph Pholien a laissé dans *La Libre Belgique*, sous le titre général de *Nos amis coutumiers*, un précieux récit sur le périple qu'il a accompli au Congo en 1959, à la rencontre du pouvoir coutumier. Ce récit, bien au-delà de l'anecdotique et de l'événementiel, traduit la philosophie de l'auteur en matière de stratégie politique vis-à-vis du Congo. A ce titre sa contribution à l'histoire est indéniable. Avant d'entrer dans le vif du sujet, la rédaction a obtenu de Mme Françoise Carton de Tournai, historienne et petite-fille de l'auteur, qu'elle introduise les lecteurs à sa genèse. C'est ainsi que l'article qui suit se présente en deux parties distinctes, à savoir (1) Introduction par Françoise Carton de Tournai et (2) Récit proprement dit de Joseph Pholien. De plus sa longueur exceptionnelle, contre la règle en vigueur qui limite les articles à quatre pages, fait que son insertion se fera en deux ou plusieurs livraisons. Il est des articles dont l'importance est telle qu'il serait malvenu de leur couper les ailes. L'illustration de l'article est offerte d'une part par les archives familiales et d'autre part par le photographe bien connu, Angelo Turconi (six livres magnifiques édités jusqu'à ce jour et un septième en gestation). Les photos extraites des livres d'Angelo Turconi sont toutes postérieures à l'époque décrite par Joseph Pholien et n'ont donc qu'une simple valeur d'illustration, l'auteur en gardant le copyright. Qu'ils soient l'une et l'autre ici chaleureusement remerciés. (fh)

1. INTRODUCTION PAR FRANÇOISE CARTON DE TOURNAI

Entre 1946 et 1960, au lendemain de la guerre, le sénateur et ancien Premier Ministre Joseph Pholien fit 8 voyages au Congo « afin de pouvoir sentir les problèmes et aussi pour pouvoir comprendre les devoirs de la Belgique ». Il en tenait un journal détaillé et un rapport. (voir AGR, Archives Joseph Pholien)

Le voyage de 1959, le plus important, a été effectué du 19 juillet au 19 août et donc entre les émeutes du 4 janvier (suivies de la déclaration gouvernementale du 13 janvier où fut prononcé le mot 'indépendance') et les événements de l'indépendance le 30 juin 1960. Il nous intéresse donc plus particulièrement. Ce voyage se situe également dans le contexte particulier de l'accession à l'indépendance d'un nombre important de pays francophones d'Afrique: en 1958, la Guinée et le Ghana; en 1959, l'AEF; en 1960, le Gabon, le Sénégal, le Niger, la Haute-Volta (Burkina-Faso aujourd'hui), la Mauritanie et le Nigeria, anglophone.

Comme dans ses voyages précédents, J. Pholien parcourt les 6 provinces. Dans chacune d'elles, il a à cœur de rencontrer tous les niveaux de populations et, de l'expérience de ses voyages successifs, il attache de plus en plus d'importance à la réalité coutumière. Il constate leur loyauté à l'égard de la Belgique. Ces populations constituent plus de 80% du pays. Du récit de 1959, nous avons choisi l'extrait intitulé *Nos amis coutumiers*.

En 1959, le Congo est peuplé de 13 millions et demi de bantous, dont 10 millions (soit 80%) vivent en milieu rural. Il y a un petit pourcentage d'extra-coutumiers, les 'clercs' (un million) qui secondent l'administration belge et vivent dans les cités. Il y a des 'évolués' (selon le langage de l'époque) qui désirent préparer une indépendance structurée, en collaboration avec les Belges et dont la relation n'était pas des meilleures avec les chefs coutumiers. Et il y a les 'leaders' surnommés les 'excités de Léopoldville'(4). Ce sont eux que les autorités de Bruxelles regardaient comme leurs seuls interlocuteurs. L'hostilité entre les 'excités' et les autorités coutumières patriarcales provenait entre autres du fait qu'une position issue du suffrage universel n'avait pas le poids, pour ces autorités coutumières, de celle, ancestrale, fondée sur la relation clanique depuis des générations. C'est ce que les 'leaders' cherchent à détruire vite et fort en ces mois cruciaux.

Et il y a l'administration coloniale dont une partie des agents souhaite l'avenir du Congo dans la prospérité et l'"autonomie" (c'est le mot utilisé au Congo l'année précédant les manifestations de 1959). Parmi eux, André Ryckmans, fils de Pierre Ryckmans, Gouverneur général du Congo belge de 1934 à 1946, qui fut assassiné le 17 juillet 1960.

Lors de l'arrivée des Européens, le droit coutumier constituait le régime de gouvernance répandu en Afrique subsaharienne et régissait les populations de manière variable selon la région, indépendamment des frontières



Séance de travail à la Table ronde, en janvier 1959.



Joseph Pholien, avec Moïse Tshombe à sa droite, Paul Bolya à sa gauche et en face le grand chef des Bayeke, Munongo.

nationales ou provinciales convenues par les États colonisateurs. C'est pour donner droit et visibilité aux chefs coutumiers, à leurs tribus rurales, que J. Pholien a tenu à leur donner la parole, à côté des 'leaders'.

Chaque tribu possédait une organisation poussée, pyramidale avec un chef, ses conseillers, ses 'savants', ses 'gens d'armes', son sorcier, ses chasseurs..., toute une société dont la hiérarchie se manifestait lors des cérémonies et des danses dont J. Pholien fut plusieurs fois l'invité, dont il nous conte les détails. Rituels dont il est à craindre qu'ils aient disparu. Aujourd'hui encore, ►

le pays compte 250 ethnies, à l'intérieur desquelles il y a une multitude de tribus et de clans. Il parle aussi des générations dont les dynasties étaient connues par la seule tradition orale et entretenues par l'historien officiel de la tribu. J. Pholien rencontre encore le dernier Mwami du Rwanda voisin, Charles Mutara, ainsi que le Mwami Ndézé de Rutshuru.

C'est lors d'un entretien (5) avec le médecin de l'institut psychiatrique indigène de Luluabourg, le docteur Merlot, qu'il découvre l'une des caractéristiques de la structure coutumière : dans ce continent à la nature puissante et sauvage, la société bantoue est habitée par une peur viscérale, constante, et un sentiment d'intranquillité. De là est née une organisation tribale qui structurait la sécurité soutenue par une sévère discipline du groupe. De là l'importance du groupe, de sa hiérarchie, de son organisation, de son entraide à l'intérieur du groupe, de l'importance de la discipline, du lien ancestral et de sa valeur. C'est pourquoi la politique des 'nouveaux leaders', soufflant promesses et menaces, reléguant les valeurs communautaires de la tribu, était appréhendée par les autorités coutumières comme une anarchie destructrice. Dès lors, à la suite de ses rencontres, J. Pholien recueille et se fait l'écho des souhaits des autorités coutumières concernant les engagements réciproques avec la Belgique, l'aide à l'instruction, au crédit agricole pour tenter de maintenir la société congolaise dans ses structures.

Voici un extrait de la lettre qu'Antoine Munongo, chef Bayeke du Katanga, lui écrit le 29 décembre 1959 : « J'ai été frappé par votre connaissance profonde de notre coutume indigène, nous les gens des milieux ruraux que vous appelez aimablement vos 'amis coutumiers'... Si la démocratie n'a pas ici la même forme qu'en Europe, elle y existe, elle y existe puisqu'aucun chef coutumier ne peut rien faire sans consulter ses notables. Notre coutume est une force puisqu'elle a, durant des siècles, maintenu l'ordre et la paix dans notre Afrique et que la détruire serait plonger notre Congo dans la ruine. »

En un mois, J. Pholien a fait le tour du Congo, de Léopoldville à Kikwit, de Luluabourg à Kamina et Elisabethville, à Kongolo, Kindu et Bukavu, à Paulis, Stanleyville et Coquilhatville. Il a parcouru des milliers de kilomètres, avec les collègues de son bureau de travail itinérant. D'une province à l'autre, dans des contextes officiels ou informels parfois incroyables, il a recueilli des témoignages. Chaque jour, c'étaient des dizaines de personnes qu'il interviewait, des notables congolais et belges, des bourgmestres... des groupes politiques de tous bords, des syndicats récents ou plus anciens de la colonie, congolais, belges, chrétiens, un employé de banque qu'il a trouvé supérieur, des colons, de petits fonctionnaires belges du bas de l'échelle, Lumumba qui annonce la fin du régime colonialiste pour la même année et Kalonji, le MNC qui essaie de s'implanter et l'A.N.C. Des chefs coutumiers, des petits chefs avec leur traducteur, le médecin psychiatre, des membres du Conseil de Province, des avocats, un évêque et des journalistes belges à Elisabethville, des gens de l'Union minière, des grévistes, un communiste, le mari d'une Noire que le ministre Van Hemelrijck avait embrassée en public. Il entend les griefs de tous bords, les échos des mésententes des autorités belges entre elles, les souhaits avec leurs solutions. En tout plus de 200 personnes. Chez les Belges, une opinion unanime ressort : la perte de confiance provient de Bruxelles.

Anecdotes révélatrices : Le sénateur Pholien se faisait si bien l'avocat des chefs coutumiers au Congo qu'il avait reçu le surnom de « Jef Coutumier » et en novembre 1959, au moment de publier cette relation de voyage dans La Libre Belgique, J. Pholien a dû insister pour que son titre à lui Nos amis coutumiers soit maintenu. C'était à prendre ou à laisser... Et ce fut pris.

La « coutume » était une forme de société séculaire, une forme de culture faite d'ajustements et de sagesse, devenue à l'arrivée des Belges un entre-tissage de travail, d'égoïsmes et d'héroïsmes, une forme de vie africaine.

2. RÉCIT DE JOSEPH PHOLIEN

I. La force du lien clanique

L'une des conséquences des événements du 4 janvier 1959 a été d'attirer, sur notre territoire d'outre-mer, l'attention d'un très grand nombre de nos concitoyens. L'évolution du Congo, bien que les personnes compétentes en aient depuis plusieurs années observé la marche, est apparue brusquement aux yeux de beaucoup comme étant un fait nouveau. Depuis quelques mois, les déclarations politiques annonçant ce qu'on allait réaliser, comme aussi celles indiquant ce qu'il faudrait faire, furent nombreuses. La presse publie quotidiennement maints articles, dont beaucoup ont le don d'étonner, pour ne pas dire davantage, ceux qui vivent dans nos territoires d'outre-mer.



De ces articles, quelques-uns n'ont pas plus de rapport avec les réalités congolaises que n'en avaient avec l'agriculture ceux du célèbre cultivateur de Chicago, de Mark Twain, qui déconseillait froidement à ses lecteurs de gauler les fraises et recommandait l'automne pour la cueillette des cobayes.

Il semble bien que les déclarations et discours de ceux qu'on appelle là-bas les leaders politiques, tiennent tout particulièrement la rampe et que beaucoup voient en eux le véritable symbole du Congo.

Que les leaders et propagandistes politiques aient le droit de se faire entendre, nul ne le contredira, mais on ne peut oublier qu'il existe au Congo une



Kuba - Allégeance au Roi Kot a-Mbweeky III, Mweka, Kasaï, - 1981 - Livre « Infini Congo » - Silvana Editoriale.

© Angelo Turconi

immense majorité d'indigènes vivant sous le régime coutumier et qui sont des amis de la Belgique; ceux-là ont également des droits qui ne paraissent pas, dans l'opinion belge, être appréciés à leur valeur.

Veut-on quelques chiffres quant à leur importance ? La population totale du Congo est (juillet 1959) de 13.652.000 habitants, dont 10.461.000 pour la population coutumière. La population urbaine s'élève à 3.199.000, mais, parmi cette dernière catégorie, il n'en est que 1.137.000 qui vivent dans les grands centres, c'est-à-dire les agglomérations urbaines de plus de 20.000 habitants.

Dès lors, parmi les 3.191.000 habitants repris ci-dessus, il en est 2.054.000 qui vivent dans les petits centres encore soumis à l'influence coutumière ou dans des camps de société soumis à la discipline européenne.

Il n'y a donc que 12 p.c. des hommes, femmes et enfants, qui échappent à la discipline clanique et coutumière et à la discipline des camps des grandes sociétés.

La coutume

La coutume est un concept fort peu compris.

Il y a quelque 80 ans, quand les pionniers de Léopold II entrèrent au Congo,

toutes les régions vivaient sous un régime coutumier.

L'origine de la coutume est difficilement décelable, car l'écriture était inconnue au moment de l'arrivée de nos premiers concitoyens, mais on avait suppléé à cette carence par la tradition orale, méthodiquement organisée par les chefs, rois et roitelets et ces données ainsi transmises ont pu être complétées par l'étude approfondie de la psychologie du Bantou.

On le sait, sauf quelques populations dans le nord du Congo, qui sont des Soudanais, dans l'est où il y a quelques nilotiques, notamment à Rutshuru et Massissis, quelque 75.000 pygmées, à Beni, à Irumu et dans la forêt équatoriale; à part cela, toute la population du Congo est bantoue.

Lorsqu'on lit les discours et les écrits émanant de leaders congolais, on constate une hostilité à l'égard des milieux coutumiers, hostilité que ces derniers leur rendent bien d'ailleurs.

Les leaders craignent-ils que le respect des droits coutumiers doive avoir pour effet de morceler le Congo ? Évidemment non, car aucun chef coutumier ne méconnaît cette vérité élémentaire qu'il lui est impossible à tout point de vue de vivre en vase clos. D'ailleurs le respect de l'autorité coutumière peut très bien se concilier avec la décentrali-

sation provinciale actuellement envisagée, elle se concilie à la perfection avec la notion du Congo économiquement un. Cette unité économique, qui est l'œuvre des Européens et une conséquence de l'action de l'administration est une chose qu'il y a lieu de maintenir pour le plus grand bien de toute la population congolaise.

A cet égard, l'affirmation du ministre De Schryver, à savoir que l'émancipation politique doit aller de pair avec le développement et l'expansion économiques, est pleine de sagesse.

L'hostilité des leaders s'expliquerait-elle du fait que le développement intellectuel de la brousse serait en retard ?

Cet argument serait détestable et témoignerait d'une singulière ingratitude, car rejeter les coutumiers dans les ténèbres extérieures serait paralyser l'essor de l'instruction qu'ils réclament et qu'on a négligée en faveur des extra-coutumiers, à qui l'on a donné dans ce domaine, comme dans bien d'autres, des avantages grâce à l'impôt payé par tous. Disons, pour le surplus, que nous avons rencontré des chefs coutumiers remarquablement intelligents et pouvant rivaliser, à ce titre, avec n'importe quel leader politique.

La véritable raison de cette hostilité ne se trouve pas davantage dans ►

la « sainte passion de la démocratie », terme que certains pourraient d'ailleurs ne pas comprendre.

En effet, on concevrait mal une démocratie ayant pour conséquence de méconnaître les vœux de plus de 80 p.c. de la population.

La vraie raison de l'hostilité des leaders politiques est qu'ils se rendent compte de la grave contradiction qui existerait entre le pouvoir conféré par voie de suffrage universel et celui conféré en vertu du suffrage qui se fonde sur la coutume et sur une tradition millénaire.

Tel est également d'ailleurs le sens profond de l'hostilité des coutumiers qui appréhendent de la part de ces « gamins » (c'est le terme employé souvent par les chefs) un esprit de brimade ou, pis encore, une tyrannie à l'exemple de ce qui s'est révélé au Ghana, au Soudan, au Libéria.

Un chef coutumier déclarait récemment : « Nos ancêtres ont suffisamment souffert de la tyrannie arabe; nous protégerons par tous les moyens nos descendants contre la tyrannie de n'importe quelle ethnie ».

Références

Nombreux sont les extra-coutumiers instruits et réfléchis qui se rendent compte du danger qu'il y aurait à détruire brutalement la coutume.

Léopold Senghor, le leader du Sénégal, qui fut plébiscité aux dernières élections et est membre du gouvernement français, vint à Bruxelles en janvier 1959 ; après une conférence sur l'avenir de la communauté française, l'orateur se rendit à « Présence africaine », rue Belliard, et se prêta fort aimablement à répondre aux questions qu'on souhaitait lui poser.

On lui demanda : « Vous avez fait tout à l'heure, au cours de votre causerie, l'éloge de la culture bantoue, comment expliquez-vous que, lors de la conférence d'Accra, les leaders évolués de Léo aient pris véhémentement position contre les tribus et le tribalisme ? ».



Yeke – Cérémonie du souvenir par le Mwami Godefroid Munongo, Bunkeya, Lualaba, 1985 - Livre « Zaïre, peuples/art/culture » - Fonds Mercator.

M. Senghor répondit :

« C'est parce que ces orateurs sont des déracinés qui ont perdu le sens de ce qu'il y a de grand dans leur origine et qui, aujourd'hui, sont fêrus de tout ce qui vient d'Europe, même s'ils n'en comprennent pas toujours exactement le sens. »

Peut-on mieux faire pour apprécier la valeur et le rôle actuel et futur des coutumiers que d'invoquer l'avis de M. Frédéric Eboué qui séjourna pendant 23 ans dans l'Oubangi et termina sa carrière comme gouverneur général de l'Afrique équatoriale française ?

M. Eboué fut sans doute le Noir le plus éminent auquel le continent africain ait donné le jour, et sa valeur exceptionnelle a mérité à sa dépouille mortelle d'être reçue au Panthéon. Or, dans une étude intitulée « La nouvelle politique indigène », il déclare entre autres en parlant des coutumiers :

« Si nous ne confirmons pas dans leur fondement les institutions politiques, ce fondement même disparaîtra au profit d'un individualisme sans frein. Je veux qu'on se mette à rechercher les chefs légitimes, là où, en apparence, on les a laissés se cacher et qu'on les replace dans leur dignité extérieure. Je sais ce que l'on dit : que tout cela a disparu, qu'il est trop tard, qu'on tombera sur de pauvres gens indécrottables dont on ne fera rien.

Je prétends que ce n'est pas vrai. Le pouvoir occulte subsiste parce qu'il est traditionnel. Qu'on le découvre, qu'on le place au grand jour, qu'on l'honore et qu'on fasse son éducation. Les résultats sont certains. Que les indigènes réforment ou transforment leurs coutumes, comme ce sera le cas, même individuellement, pour les chrétiens et, souvent aussi, pour les évolués, cela n'en restera pas moins leur coutume. Il y a autant d'avantages à ce que la monogamie, par exemple, devienne ainsi une règle coutumière, qu'il y aurait d'inconvénients à appliquer le code civil à ceux qui, ayant suivi nos leçons en matière de mariage resteront pourtant fidèles à leurs traditions. L'Afrique doit garder, en le perfectionnant un droit africain. »

Qu'on veuille bien rapprocher les déclarations de ces deux Africains de grande classe des paroles prononcées par le Roi le 13 janvier 1959, paroles qui eurent et ont encore un grand retentissement au Congo.

«... Loin d'imposer à ces populations des solutions tout européennes, nous entendons favoriser des adaptations originales répondant aux caractères propres et aux traditions qui leur sont chers. A cet égard, une large décentralisation permettra de hâter et de diversifier l'épanouissement des régions selon leurs particularités... »

Au demeurant, nous avons sous les yeux un numéro de « L'Essor du Congo », paru à Elisabethville et portant la date de 22 juin 1959, résumant un voyage fait par M. Van Hemelrijck, à cette époque ministre du Congo et du Ruanda-Urundi, à Sandoa, auprès du Mwata Yamvo, entouré d'autres chefs coutumiers.

Le ministre aurait déclaré:

« J'ai déjà pu rassurer les grands chefs coutumiers lors de leur visite à Elisabethville au sujet des milieux ruraux. Je sais que la population de l'intérieur du pays représente 80% de la population totale.

Dans l'évolution politique vers l'indépendance, dans l'ordre, nous continuerons à compter sur les chefs coutumiers... Ils garderont leur place, sans élection, dans une saine collaboration avec les élites. Ceux des villes qui veulent aller trop vite dans l'anarchie doivent être calmés. Il n'y a pas de raison pour une inquiétude quelconque de la part des centres coutumiers, c'est la volonté du Roi et du gouvernement belge de ne pas bouleverser vos institutions. »

La philosophie bantoue

Plusieurs personnes se sont penchées sur le sens de la coutume et sur la philosophie bantoue, comblant dans une certaine mesure, par leurs observations, l'ignorance de la masse européenne.

Le Dr Merlot, de Luluabourg, qui est à la tête d'un institut de psychiatrie indigène, considère que l'Afrique, avant la pénétration blanche, était un continent redoutable qui devait engendrer la peur dans le cœur de l'indigène : la chaleur excessive, les tornades, les fauves, l'immensité mystérieuse des forêts, les maladies tropicales, les guerres tribales, les razzias d'esclaves, tout cela empêchait l'individu de vivre en sécurité; le Noir isolé était condamné à mourir. C'est de là qu'est née l'idée du clan qui n'est, en réalité, autre chose qu'un groupement d'autochtones, organisés en vue d'une protection éventuelle et d'entraide, et s'assurant ces avantages

par l'organisation d'une discipline sous une autorité que les anciens avaient à cœur de pratiquer, tandis que les chefs et les notables prenaient des dispositions pour parer à toutes les nécessités.

Comme l'expliquait un colon, installé au Congo depuis 57 ans, chaque tribu avait son chef entouré de ses conseillers, d'un météorologiste, d'un médecin, d'un historien, de messagers, de policiers. Il gouvernait au nom du peuple de sa tribu, prenant soin de la diriger et d'organiser ce qui devait être fait à chaque occasion, notamment pour la culture, les récoltes, la chasse, la pêche, etc.

Les indigènes respectaient une parfaite discipline, et cela, dans leur intérêt: le météorologiste, qui avait l'expérience ancestrale, prévoyait la situation atmosphérique, il avertissait le chef qui, par ses messagers, et à l'aide du tam-tam, informait, par exemple, les indigènes que c'était le moment de commencer leurs cultures.

Les médecins qui, depuis de longues générations, s'étaient penchés sur l'étude des plantes, connaissaient de nombreux procédés pratiques pour soigner les malades et les blessés. Ce sont eux qui décidaient de concentrer dans tel village des lépreux à qui on interdisait de circuler.

On peut dire que la discipline était pour le Noir une seconde nature qui atteignait quelquefois un véritable niveau spartiate.

Cette discipline remplaçait, en fait, les principes de moralité chez les indigènes.

Vivant dans une perpétuelle inquiétude à l'égard de tous les dangers, l'indigène, dès ses premiers contacts avec le Blanc, a eu pour ce dernier beaucoup de considération. La technique du Blanc lui permet, dans une certaine mesure, de dominer la nature, de faire, par exemple, sauter la roche la plus dure, d'où l'expression « boula matari » (briseur de roche) donnée à l'administration belge.

Le Blanc se montre apte à modifier le cours des rivières, par ses barrages. Il opère de façon inconnue les indigènes contre des maux considérés comme incurables jusqu'alors. Il domine la forêt en la sillonnant de routes et de sentiers et lui fait perdre son caractère terrible et mystérieux.

Si nous songeons à l'organisation coutumière et à ses institutions et si nous comparons certaines réalisations sociales de chez nous, telles les mutualités, la lutte contre le paupérisme et la mendicité, les pensions de vieillesse, que sais-je encore, ce sont là des créations que les coutumiers, avaient imaginées plusieurs siècles avant nous.

Nous sommes fiers de notre doctrine de la charité chrétienne que nous ne pratiquons pas toujours au mieux; les coutumiers ont institué l'entraide à tous les points de vue, applicable, il est vrai, aux seuls membres de la tribu, et à la condition qu'ils se soumettent à la discipline clanique, celle-ci d'ailleurs est exercée par le chef sous le contrôle des vieux et des notables.

Le RP. Placide Tempels a écrit une étude sur « La philosophie bantoue ».

Qu'on me permette d'en extraire quelques-unes de ses observations :

« Le Bantou croit en un Dieu unique, créateur de tout et dispensateur de la force vitale dont la conservation et le développement sont la raison même de son comportement moral. En dessous de Dieu, viennent les fondateurs du clan qui en sont, en principe, les protecteurs. Ceux-ci ne sont pas morts, mais continuent à vivre, invisibles. Ces fondateurs, dont la mémoire est vénérée, disposent d'une puissance extraordinaire en tant que dispensateurs du divin héritage, c'est-à-dire la force humaine.

Toute force d'ailleurs est susceptible de croître ou de faiblir.

Les autres forces de la nature ne sont pas indépendantes les unes des autres, tout se tient, comme dans une toile d'araignée dont on ne peut ►

faire vibrer un seul fil sans ébranler toutes les mailles.

Il y a une hiérarchie dans la force : par-dessus tout, il y a naturellement le Dieu Esprit et créateur, il a la puissance par Lui-même et donne aux autres, la force. Le fondateur du clan à qui Dieu a communiqué sa force vitale occupe, dans la conception bantoue, un rang si élevé qu'il n'est plus considéré comme un simple humain trépassé, lui et ses contemporains appartiennent à une hiérarchie supérieure et participent dans une certaine mesure à la force divine.

Après ces grands ancêtres, viennent les défunts de la tribu suivant leur ordre de primogéniture, les vivants sur terre viennent après les défunts; l'aîné du groupement, de par la loi divine, est le chaînon reliant les ancêtres à leur descendance.

Il est essentiel, dans la pensée bantoue, de garder le contact avec le passé et les défunts, ce qui rend irremplaçable, le chef. La peur de rompre ce lien mystique veut que le chef établisse la liaison avec les ancêtres afin d'éviter les catastrophes que semblable rupture pourrait entraîner.

Nombreux sont les chefs qui, verbalement ou dans leur mémoire, ont revendiqué une origine divine pour leur autorité.

On comprend, dès lors, la valeur des décisions prises par le chef et la déclaration de ses subordonnés : « Le chef a parlé, parce qu'il sait. »

Dualité

La peur de rompre le lien magique avec les défunts rend le chef irremplaçable, a donc écrit le R.P. Tempels.

On saisit le sens de cette double constatation :

- 1) que les coutumiers n'ont pas de considération pour ceux qui quittent le village tribal;
- 2) que les tribus n'accepteront jamais d'être gouvernées ou commandées par des personnes qui ont rompu le lien clanique.

Comprend-on, dès lors, pourquoi le chef et les notables qualifient de « gamins » les leaders et les politiciens voulant acquérir un pouvoir politique qui leur permettrait de dominer les chefs coutumiers ?

On ne pourrait méconnaître la gravité de certaines menaces précises formulées par les chefs avec l'assentiment de leurs notables, affirmant que l'on se débarrassera de ces perturbateurs par n'importe quel moyen s'ils se permettent, par leur propagande, de troubler la sérénité traditionnelle du clan ou de la tribu.

En parlant de la sorte, les chefs ne songent nullement à ce nombre assez élevé d'évolués qui aspirent à une indépendance du Congo acquise dans des conditions d'ordre avec la collaboration des Blancs, formule sur laquelle ils sont d'accord, mais ils s'insurgent contre les leaders agités, meetinguistes et propagandistes promettant des choses

impossibles, flattant ou menaçant les Congolais, annonçant leur intention de bouleverser la coutume et proférant des menaces pour forcer le Noir à s'affilier à leur parti.

Les chefs se méfient de ces agitateurs, chez qui ils ne constatent aucune formation universitaire et qu'ils soupçonnent de vouloir aspirer à la pratique de méthodes dictatoriales à l'exemple de ce qui s'est passé dans certaines républiques voisines.

Les chefs déclarent que cette hâte anormale d'acquérir l'indépendance, même au gré de l'agitation, s'explique parce que les leaders ressentent une crainte confuse de voir sous peu apparaître des rivaux, cette fois nantis d'une formation supérieure, qui les éclipsent sans doute sans difficulté.

Pour les leaders, pensent les chefs, le mot « indépendance immédiate » prime toute autre considération, dût le Congo en subir de graves mécomptes.

Sans doute, les chefs ne connaissent-ils pas Voltaire, mais d'instinct ils font leur cette boutade du philosophe : « Périront les colonies, plutôt qu'un principe ».

Nous n'irons pas jusqu'à penser que leur imagination poétique leur suggère le combat de la chèvre contre le loup, à l'exemple de la compagne de monsieur Seguin, qui réussit à se faire dévorer.

Les coutumiers sentent probablement que les loups qui guetteraient le Congo trop tôt nanti de l'indépendance politique, de façon immédiate et sans méthode, sont innombrables. Ces loups s'appelleraient le désordre, la régression économique et morale, l'appauvrissement général des populations, la destruction des coutumes, les guerres tribales, etc. etc.

On ne peut s'empêcher de penser qu'il existe un grand danger de briser brusquement par des méthodes de politique européenne, la société clanique à laquelle appartient le Bantou.

La famille à l'européenne compte pour peu de chose : le mariage n'est

© Angelo Turconi



Legu - Chef Babene. Médailles du mérite civique belge, Kampene, Maniema, 2015.
Livre « Au cœur du Congo » - Stichting Kunstboek.



Tshokwe - Sortie du Mwene Mwatshisenge Lwembe Ngweji Musanya III, roi des Tshokwe. Samutema, Lualaba, 2018.
Livre « Au cœur du Congo » - Stichting Kunstboek.

© Angelo Turconi

pas simplement l'union de deux êtres, mais un traité entre deux clans contre remise de dot pour acquérir la femme. Dans les régions où règne le matriarcat, c'est à l'oncle maternel, frère du père de la femme, que reviennent tous les droits sur les enfants, comme sur la dot. Rompre le lien clanique sans une évolution normale, c'est plonger tous les ressortissants dans une véritable anarchie

II. Un attachement précieux pour nous

Il faut constater qu'on s'est trouvé au Congo en présence de deux formules propres à assurer l'éducation et l'évolution des autochtones :

1. La formule d'assimilation qui consistait à instruire au maximum les Noirs en Europe et à les renvoyer là-bas. La conséquence fut l'implantation des mots comme indépendance et démocratie, ce qui est un but en soi à la condition qu'on atteigne cet objectif avec méthode.

Nous l'avons dit, certains tenants de cette formule font craindre un objectif autoritaire qui entraînerait un colonialisme réalisé au profit de certains, tyrannisant les autres.

2. L'autre méthode était l'éducation de la masse, c'est-à-dire l'adoption de méthodes évolutives de la coutume ancestrale.

Elle présentait l'avantage de conserver une armature sociale qui, nous l'avons exposé, est non seulement digne de

considération, mais véritablement indispensable.

Que la coutume doive évoluer, c'est une certitude. Qu'elle évolue en grande partie par ses contacts avec les Européens, c'est un fait.

N'est-il pas, par exemple, préférable que la coutume adopte la monogamie en l'inscrivant dans les traditions, plutôt que de se la voir imposer par un décret si bien intentionné soit-il ?

Nous rejoignons ici la pensée clairement exposée plus haut par M. Eboué.

Voyons le régime de la propriété terrienne: la doctrine coutumière considère que la terre en soi n'a pas de valeur marchande; on ne l'a jamais emportée dans les migrations, disent-ils.

Au sens bantou, la propriété c'est la superficie, sorte de souveraineté en faveur du clan qui s'en est emparé. Certes, le chef des terres peut consentir des droits privatifs d'occupation, l'occupant lui-même pouvant céder son droit, mais une fois que le travail incorporé au sol a disparu, soit que la maison soit démolie, soit que le champ soit retourné à la brousse, l'individu perd tous ses droits en faveur de la tribu.

N'est-il pas préférable de faire évoluer la coutume à ce point de vue en démontrant avec patience et avec clarté que les exigences font souhaiter la possibilité de l'acquisition de droits privatifs de propriété sur une partie du sol.

La coutume a évolué au point de vue pénal et certaines rigueurs de la répression ont été volontairement abandonnées, telle l'ablation de la main en cas de vol.

Qu'on ne parle pas trop de la cruauté de ces peuples qui n'ont pris contact avec nous que depuis quatre-vingts ans.

Notre civilisation n'a-t-elle pas connu le pilori, l'estrapade, les brodequins et je ne voudrais pas froisser les âmes sensibles en leur faisant la narration des supplices de Damien qui pour avoir attenté à la vie de Louis XV, qui ne s'en est pas porté plus mal, connu en place publique des tenailles rougies au feu, lui arrachant des lambeaux de chair, le plomb en fusion dans les plaies pour aviver la douleur, et l'écartèlement par quatre chevaux.

Le 19^e siècle connaissait encore la marque au fer rouge pour les condamnés à la chaîne.

Mis en présence du suffrage universel qui menace les chefs quelle est donc la réaction de ceux-ci et celle des notables ? Elle est claire : « Nous ne comprenons pas disent-ils la politique des Belges, à qui nous sommes cependant attachés. Lorsqu'il y a quelque quatre-vingts ans les premiers de vos concitoyens sont venus auprès de nos ancêtres ou prédécesseurs, il y eut, au nom du roi Léopold II, un accord suivant lequel nous reconnaissons l'État Indépendant du Congo, mais le maintien de notre qualité de chef était affirmé. » ►

Un pacte d'amitié de 1884

Le grand chef Kalembe qui porte le titre de Roi des Luluas et qui réside à quelque 30 km de Luluabourg nous remit un extrait du pacte d'amitié que son prédécesseur Kalamba Mukenge a conclu le 16 novembre 1884 avec Wissman qui fut le fondateur de la ville de Luluabourg.

« Kalamba - écrit Wissman (qui sachant seul écrire était évidemment le rédacteur du procès-verbal) - nous rendit visite en grande pompe, transporté dans un hamac dans lequel il était invisible. Dans son entourage immédiat se trouvait Kakoba, le chef Tschinkende et son successeur présomptif Kalembe Tschisongo. Kakoba était le premier et puissant ministre de Kalamba.

Il était d'origine Bangala et hostile à toute pénétration blanche. Tschinkende était le chef de Bakwa Tschidumba, établi à quelque 25 km de là vers l'Est. Sangula, sœur de Kalamba fermait le cortège avec quinze jeunes filles: elle portait une plante de chanvre.

Pour conclure le pacte d'amitié avec Kalamba nous bûmes le « Kasjila », nous chauffâmes une bouteille de cognac et chacun dut y laisser tomber quelques gouttes de sang.

Kalamba se leva alors, fit un discours. Il dit entre autres : « Le feu est le plus puissant sur terre, et le chanvre est le seul moyen pour garder santé et vie ». Sur ce, Sangula, grande prêtresse du chanvre, jeta quelques brins dans le cognac bouillant, chacun en but et ensuite Kalamba nous assura de toute son aide et nous promit de nous accompagner dans notre prochain voyage d'exploration du Kasai. Nous détachons un Européen (Wolf) à Kalamba et ce dernier installe près de nous son cousin Tsainya avec ses gens. Lui seul avait le droit de se faire porter en hamac, les autres chefs le suivaient à dos de bœufs ou en marchant ».

La tradition ayant conservé le souvenir de ces faits qui se reproduisirent auprès des grands coutumiers, partout

dans le Congo avec quelques variantes, les chefs ajoutent avec une nuance de reproche dans la voix : « Lorsque les Belges (qui à l'origine n'étaient qu'une poignée) ont eu besoin de soldats ou de porteurs, c'est nous qui les leur avons donnés.

Lorsqu'ils manquaient de vivres, nous les leur avons fournis. Nous avons toujours loyalement collaboré avec l'administration et combattu les anti-Belges.

Aujourd'hui la Belgique nous sacrifie pour se mettre à la remorque de quelques agités révolutionnaires indisciplinés qui n'ont jamais rien su réaliser et dont l'instruction a été payée en grande partie par des impôts que nous avons versés.

Si vous nous reprochez que la brousse est arriérée, c'est votre faute, nous avons insisté et insistons encore pour que vous installiez des écoles chez nous. »

On reconnaîtra que cet exposé est plein de force.

L'un des chefs les plus instruits -il a fait des études en Belgique- chef des Bayeke dans le Katanga, Antoine Mwenda Munongo, bien connu des autorités belges qu'il a toujours servies avec dévouement, demandait: « Que devient le décret du 10 mai 1957 qui déclarait en substance qu'il ne sera pas touché aux institutions et aux autorités traditionnelles qui, en-dessous du chef, continueront à exercer leurs prérogatives coutumières ? ». Le chef Munongo ajoutait que certains pensent que l'ensemble des fonctions coutumières peut aisément se moderniser et avec le concours d'employés indigènes constituer une véritable administration communale en déchargeant l'administration belge d'une partie de ses travaux.

Le budget pourrait être alimenté par des ressources prélevées au niveau même de la circonscription, afin que l'administré congolais acquière la nette conviction que c'est lui qui paie sa propre administration et que la revendication de salaires de ses fonctionnaires et agents s'adresse à sa propre bourse et non de façon imprécise à la générosité des Européens. ■

A suivre

© Angelo Turconi



Mangbetu - Danseurs, la pause bière. - Isiro, Haut-Uélé, 1985.
Livre « Infini Congo » - Silvana Editoriale.



Itinéraire de la mission du Sénateur J. Pholien

L'INCONNUE DU SUFFRAGE UNIVERSEL

Ce que donnera le suffrage universel, prévu pour dans peu de mois, personne ne peut le prévoir et certes le pourcentage de la participation des votants sera fort variable suivant les territoires. Qu'on songe cependant et à temps au boycottage annoncé par certains des partis les plus remuants, tels l'Abako et le Mouvement National Congolais.

Qu'on soit attentif à la puissance exercée par certains propagandistes menaçant les hésitants — voire dans les milieux coutumiers — de représailles, allant jusqu'à la menace de violence et d'incendie de leur hutte.

On doit se souvenir que l'organisation tribale est un fait et qu'« un fait est plus respectable qu'un lord-maire ». Les chefs n'accepteront pas d'être commandés, ni dirigés par des individus d'une autre race.

Un grand chef baluba a déclaré :

« Si les évolués des grands centres se présentent ici comme auxiliaires de l'Européen qui nous aide, ils seront accueillis ; s'ils se présentent détenteurs d'une certaine autorité personnelle nous leur rappellerons que nous seuls, chefs, sommes détenteurs de l'autorité bantoue et nous appliquerons aux usurpateurs le traitement que prévoit la coutume ».

Ces paroles sont pleines de menaces.

Pourquoi ne citerions-nous pas les paroles prononcées par M. Rae, président

de la Cour d'Appel de Léo, au moment où un hommage lui fut rendu à la fin de sa Carrière.

La Libre Belgique du 29 septembre 1959 lui prête les paroles suivantes :

« Aux gouvernants actuels, il incombe, à mon sens, d'empêcher les aventuriers de troubler la paix publique et, aussi, de donner aux millions d'indigènes de l'intérieur l'occasion de se faire représenter au sein du pouvoir législatif et au pouvoir exécutif par leurs chefs traditionnels s'ils les préfèrent aux hommes nouveaux ».

M. Rae a ajouté :

« Oublier ou abandonner les chefs coutumiers aurait pour conséquence inéluctable la destruction de la société indigène, c'est-à-dire, à concurrence de 95 pour cent, la disparition de l'infrastructure humaine du Congo pour qui n'existerait plus que l'aventure de l'anarchie ».

Veut-on quelques aphorismes prononcés par les chefs à l'occasion de l'évolution politique envisagée ?

« Les projets actuels couvent un œuf, mais on ne sait ce qui en sortira ».

« On n'étouffe pas les amis que nous sommes ».

« L'enfant ne sait pas marcher, donc il faut le guider ».

« Si vous vivez avec un ami, le jour où vous partez, il ne faut pas que votre ami soit en difficulté ».

NOS AMIS COUTUMIERS 2.2

Le fort intéressant article sur le pouvoir coutumier à l'époque coloniale, trouve ici son épilogue. Bien que datée de 1959, l'attention prêtée par l'auteur aux considérations politiques lui a conservé une actualité certaine, d'autant que la colonisation se trouve toujours soixante ans après l'indépendance au cœur du débat.

Comme pour la première livraison (voir n°54 de juin 2020) Angelo Turconi a accepté d'ouvrir ses magnifiques albums afin d'en extraire une sélection de photos hautes en couleur.

PAR JOSEPH PHOLIEN

« On ne désire pas ce qu'on ne connaît pas ».

« Nous ne sommes pas capables de nous administrer seuls ».

Celui qui prononça ces mots croisa les mains avec force pour indiquer ainsi qu'une union puissante avec les Belges devait exister.

Il ne faut pas qu'on perde de vue l'amitié précieuse pour nous de ces millions de braves gens et évitons leur amertume d'abord et leur colère ensuite. C'est avec regret que nous répétons une parole qui nous a été rapportée par une haute personnalité de là-bas à qui le chef déclarait « Vous n'êtes plus les maîtres, car on vous injurie et vous ne réagissez pas ».

LE CONSENTEMENT GENERAL...

Certaines personnes de chez nous ne voient chez les coutumiers que l'appareil extérieur des vêtements des chefs, leurs danses et croient qu'il n'y a là que du folklore. Qu'est-ce d'ailleurs que le folklore ?

C'est une branche de l'archéologie qui recueille la littérature, les traditions et les usages populaires.

Ils portent ce jugement parce que les chefs paraissent dans les cérémonies la tête couverte de plumes de perroquet, parce qu'ils portent un collier de dents de lion ou de léopard, signe de force et parce qu'ils sont entourés de troupes munies de lances, marchant pieds nus, la cheville enserrée de bracelets ou de coquillages. ►



Chef Thibala – Ethnie Pende – Caverne d'All Baba – Gungu, Kwango, 2014 – Livre Au cœur du Congo – Edition Stichting Kunstboek – © Angelo Turconi

N'oublions pas, de grâce, que nous sommes nous-mêmes encore plongés dans un folklore qui nous tient tellement aux moelles que nous ne le remarquons plus.

Je ne parle pas de nos Gilles de Binche, ni du cheval Bayard de Termonde, ni du Doudou à Mons, ni du goujon que les habitants de Grammont avalent avec stoïcisme, tout ceci en effet se rattache plutôt au secteur des réjouissances populaires : mais songeons à la perruque du juge anglais, à la robe rouge de nos magistrats, prestige ou luxe que ne connaissent pas les juges américains ni les juges russes. Rappelons encore le suisse, dans nos églises, portant le bicorné, et la hallebarde au poing; les bonnets à poils de nos gendarmes royaux, les gardes pontificaux dont l'uniforme noir, rouge et jauné fut artistement composé par Michel Ange qui les coiffa d'une bourguignotte, et le cérémonial de l'ouverture du Parlement d'Angleterre qui veut qu'une troupe revêtant un uniforme de l'époque des Stuart perquisitionne le plus sérieusement du monde dans les caves de Westminster afin d'y rechercher l'existence de barils de poudre qui renouvelleraient l'attentat de la Conspiration des poudres.

Les danses ? Sommes-nous certains que le moderne cha-cha-cha ait plus de grandeur ou plus de poésie que les mouvements exécutés avec armes

et boucliers où le danseur au visage angoissé, blanchi au caolin, paraît se ruer à l'assaut d'un ennemi mystérieux en évoquant une ancienne victoire, ou encore mimant la danse de la mort du lion ou de l'antilope, ou la fuite d'une victime devant un génie mystérieux et malfaisant.

Rika écrivait à Usbek dans les Lettres Persanes de Montesquieu la surprise des Français en apprenant son origine « Comment peut-on naître Persan ? » Ne versons pas dans la même erreur et ne disons pas « Comment peut-on naître Bantou -comment peut-on être coutumier ? Ne donnons pas l'impression que nous sommes pour la liberté d'expression et pour la liberté individuelle dans la mesure où l'autre parle et agit comme nous.

La démocratie est une chose grande et noble pour des peuples qui la comprennent et sont prêts à en tirer toute la vertu. Est-elle vraiment un article d'exportation pour des hommes qui ne trouvent même pas dans leur langage le mot pour traduire ce concept.

Au demeurant, n'y a-t-il pas démocratie de fait lorsque le consentement général d'une population marque son accord avec la forme de son gouvernement ou de l'autorité de ses dirigeants ? Mais, diront quelques sceptiques, la jeunesse ne se sent elle pas attirée vers les centres et n'échappe-t-elle

pas progressivement aux chefs ? C'est vrai dans certains clans et dans une certaine mesure, mais de grâce que la suppression de la coutume se fasse progressivement, par voie d'évolution et sans brusquerie afin d'éviter que les individus si nombreux débarrassés de la discipline coutumière, soient plongés dans un véritable désarroi et deviennent de véritables déracinés avec tous les risques que semblable état de choses comporterait.

Que tous ces changements se réalisent polé-polé, c'est-à-dire lentement, suivant une expression de là-bas.

Le mouvement européen à l'Assemblée parlementaire Europe-Afrique a eu l'heureuse initiative d'organiser pendant les cinq premiers jours d'octobre 1959 une rencontre d'information sur le thème Europe-Afrique. Des personnalités noires, les unes de grande classe, d'autres d'une excellente formation politique y ont pris part. Nous citons quelques noms sans que cette liste soit limitative : M. Assalé, ministre des Finances du Cameroun; Mme Ouez-zin Coulibali, membre de l'assemblée législative de Haute-Volta, M. Lamine Gueye, ancien magistrat et président de l'assemblée législative du Sénégal ; M. Léopold Sedar Senghor dont il fut question dans le présent article : M. Diop Ousmane Soce, sénateur de la Communauté.

Certains de ces personnages qui connaissaient le Congo belge étaient réticents quant à la valeur des Noirs qui font figure de leaders dans nos territoires d'Outremer « Avant 10 ans vous n'aurez personne qui soit capable d'assumer valablement une responsabilité gouvernementale, car c'est une tout autre chose que d'organiser une agitation politique pré-électorale ».

Telle était la pensée de plusieurs d'entre eux. Nous ne nous permettrons pas de prendre position, ni pour, ni contre cette affirmation, mais dans un esprit d'équité nous demandons qu'on n'oublie pas que les personnalités noires originaires de la Communauté française ont eu deux chances immenses d'accéder à cette maturité qui fait peut être défaut aux Noirs de chez nous : la première chance c'est l'ancienneté de l'action de la France dont la flotte marchande fréquentait les côtes de la future A.O.F. depuis le 15^e siècle : des comptoirs français se sont installés dans cette région depuis le 18^e siècle. Après une courte éclipse de l'action de la France pendant la guerre napoléonienne, l'activité intellectuelle et industrielle de notre grande voisine a pu s'exercer et se développer pendant plusieurs centaines d'années. La deuxième chance fut l'instauration par la France du service militaire obligatoire qui donna ainsi à l'homme une formation civique particulièrement précieuse.

On le sait, les troupes sénégalaises qui combattirent aux côtés des armées françaises ont toujours fait preuve d'une vaillance exceptionnelle mise au service de la Mère Patrie.

« Nous qui voulons toujours raison garder », a déclaré Philippe IV le Bel. Faisons nôtre cette parole lapidaire; elle signifie le respect du sens de la mesure. Que la raison et non de simples formules abstraites domine toute l'action des pouvoirs publics, que la population et l'économie se développent de pair, que se réalise la décentralisation annoncée.

Que l'on développe l'instruction tout particulièrement dans la brousse.



Chef Mwami Ntambuka – Ethnie Bahavu – Ile d'Idjwi, lac Kivu – Sud- Kivu, 2018
Livre Au cœur du Congo - Edition Stichting Kunstboek - © Angelo Turconi

Que l'on aide l'agriculture qui est la richesse des gens du pays et que dans la phase qui suivra les élections de décembre on songe à une politique qui fasse évoluer décemment l'autorité coutumière en évitant de la détruire. Qu'on respecte les engagements pris par Léopold II et les paroles royales que nous avons rappelées précédemment. Tout le reste nous sera sans doute donné par surcroît.

Le ministre De Schryver a annoncé qu'il s'inspirerait du résultat des élections et il a déclaré : « Nous ne voulons imposer aucune solution ». Puisse-t-il rester fidèle à ces paroles de sagesse !

UNE VISITE AU CHEF DES BAKUBAS

La résidence de Nyimi Bope Mabintsa, chef des Bakubas, est située à Mushenge, à quelques kilomètres de Mweka, au cœur du Kasai, Mweka dont le centre mondain se trouve au Grand Hôtel, qui est d'ailleurs le seul hôtel de l'endroit et où les rares colons vont, après une rude journée, boire un whisky bien mérité.

Cet hôte dispose, à 80 m environ, d'une annexe sans étage, qui abrite quelques chambres, suffisantes d'ailleurs, éclairées pendant la journée par deux portes vitrées, l'une donnant sur la « barza » (terrasse couverte), et l'autre,

sur la route. Ce dernier détail provoqua un jour un petit drame domestique : un voyageur avait, le soir, déposé ses chaussures devant la deuxième porte, c'est-à-dire sur la voie publique, sans s'en rendre compte en raison de l'obscurité. On ne sera pas surpris d'apprendre qu'il ne les retrouva pas le lendemain : ses chaussures avaient disparu dans la nature.

La route de Mweka à Mushenge est verdoyante. Les arbres de toutes essences se rejoignent souvent en dôme : la route passe près du petit poste de Bongo, résidence d'un agent territorial de 4^e classe, originaire d'Ostende, perdu dans cette lointaine brousse avec sa femme et ses deux poulains. Il y a, près de sa demeure, une longue file d'indigènes qui attendent pour se faire inscrire en vue du recensement électoral.

A défaut de pouvoir trouver sa date de naissance, qu'il ignore souvent, l'impétrant produira une carte de contribuable dont l'état de vétusté n'empêchera cependant pas de déchiffrer une identité approximative.

Pauvre résidence pour ce brave fonctionnaire : deux marches en cendrées posées de guingois permettent de pénétrer dans l'habitation : un toit en branches, deux chambres de 5 m sur 4, l'une servant de living, l'autre ►



Chefs médaillés au mérite belge et tenue en peau de léopard – Ethnie Mongo – Monkoto, Tshuapa, 2017 - Livre Au cœur du Congo - Edition Stichting Kunstboek © Angelo Turconi

de chambre à coucher, qui sont, si l'on peut employer cet euphémisme, éclairées par deux minuscules fenêtres. Les termites et les cancrelats savourent tentures et rideaux. C'est tout.

Et la cuisine ? dira-t-on. Vous trouverez, dans la cour arrière, trois pierres plates sur lesquelles se consomment quelques branches qui pourraient faire l'affaire pour le pot-au-feu.

On songe avec quelque amertume à la somptuosité de certains palais officiels de Léo et l'on s'en va en saluant bien bas ces admirables et courageux serviteurs de notre œuvre civilisatrice qui ont encore, avec un aimable sourire, eu le courage de nous dire : « C'est beau-

coup mieux maintenant qu'il y a quinze jours : le sol est cimenté, il était encore en terre battue il y a peu. »

DANS LE KRAAL ROYAL

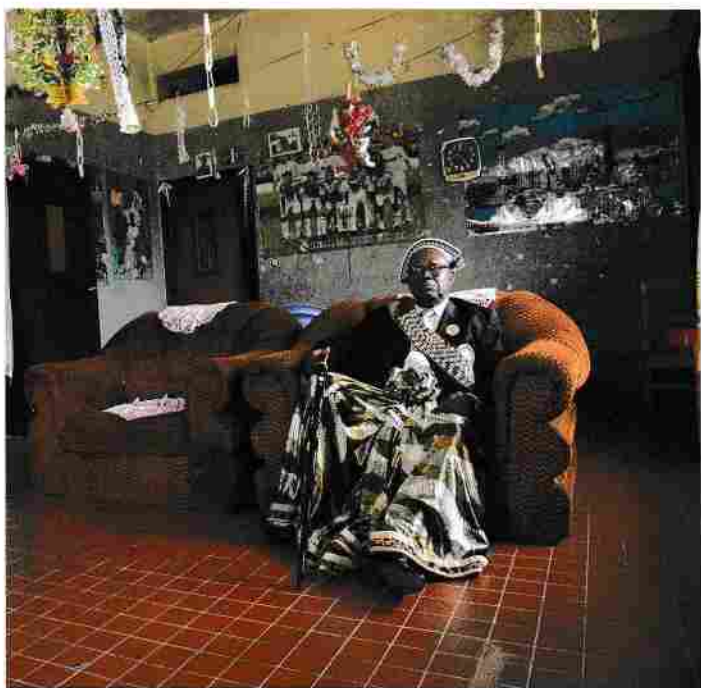
Mais nous approchons du saint des saints. Les Bakubas se hâtent vers leur souverain, le kraal royal est entouré de palissades noircies par le temps et formant en quelque sorte labyrinthe : c'est d'ailleurs ce type de matériau qui clôturera toutes les salles comme aussi toutes les allées disséminées sur cet espace de quelque 4 ou 5 ha. Le drapeau belge est hissé, quelques anciens combattants l'entourent. Les ministres, entourés par la foule, s'approchent, foule bruyante, curieuse, mais bon en-

fant, dont les hommes, les femmes et les enfants portent en général une jupe très ample de couleur rougeâtre, plissée, serrée à la taille, où le tissu forme un assez gros bourrelet,

Quant aux ministres et autres dignitaires, ils portent, fièrement campé sur le sommet de la tête, un minuscule chapeau spécifiquement bakuba, en fine paille tressée avec un art remarquable et de la dimension d'une soucoupe de service à café : ce petit couvre-chef est traversé d'une plume ou d'une grande épingle. Ils ont des colliers de coquillages ou de dents de léopard : deux d'entre eux sont venus à Bruxelles.

Le Premier ministre, de taille fort élancée, a une petite barbe blanche, ce qui est rare chez les Noirs. Il conduit les visiteurs vers la résidence. Les femmes mettent sur leurs épaules nues de la poudre rouge appelée tukula. Des fauteuils de paille sont arrangés en demi-cercle devant la porte.

Voilà qu'arrive par la droite le maître des lieux. Quel est son âge ? 75 ? 80 ans ? Qui le dira, la date de sa naissance étant incertaine. Il est grand, massif, marche avec quelque solennité à pieds nus ; il porte une coiffure composée de cinq hautes plumes rouges frisées à la façon des plumes d'autruche : en signe de souveraineté, la tête est couverte d'une peau de léopard dont la queue, que le Nyimi écartera de temps en temps, lui pend sur le nez. Il met une plume de perroquet du plus beau rouge à la commissure des lèvres, ce qui, nous dit-on, est également un signe de souveraineté, tandis que ses poignets et ses chevilles sont entourés de nombreux bracelets. Son salut est empreint d'une grande amitié à l'égard des Belges. Assis sur le fauteuil qui lui est réservé, il pose les pieds sur un tapis en raphia recouvert des classiques dessins bakubas à base de petits triangles. Les ministres disposés à ses pieds contemplent le maître, et j'observe plus particulièrement le regard du Premier ministre, qui couvre véritablement le Nyimi avec une expression d'admiration et d'affection presque filiale. Chaque fois que le grand chef a prononcé quelques paroles, les dignitaires applaudissent



Chef Kianfu Panzu - Ethnie Yaka - Kasongo-Lunda, Kwango, 2015 - Livre Sur les pistes du Congo - Edition Stichting Kunstboek - © Angelo Turconi



Chef Kianfu Panzu - Ethnie Yaka - Kasongo-Lunda, Kwango, 1972 - Livre Zaire, peuples/art/culture - Edition Fonds Mercator - © Angelo Turconi

rythmiquement en une sorte de ban s'affaiblissant par degré. Ils se trouvent, en effet, en présence d'un grand chef : suivant la tradition orale, il serait le 124^e roi des Bakubas.

On croit cependant que les plus anciens souverains ont plus ou moins un caractère légendaire, à la façon des premières dynasties d'Égypte qui, elles, se confondent avec la divinité. C'est ainsi que Bumba, premier souverain des Bakubas, s'identifie avec le créateur, tandis que Woto, 4^e souverain, est considéré comme le premier homme.

Quoi qu'il en soit et d'après les renseignements des archives administratives, on croit que le plus grand roi des Bakubas, Shamba Bologongo, ayant régné vers l'an 1600, est le 93^e souverain.

UN ROYAUME FEDERAL

Le peuple bakuba se compose de différents groupements, parmi lesquels de nombreux Lulua. D'autres tribus, fuyant les guerres intertribales, vinrent se réfugier auprès des Bakubas, qui avaient une organisation politique et militaire solide.

Le Nyimi est donc à la tête d'un royaume fédéral qui exerce son action sur 27 groupements, dont les chefs sont élus et assistés par un conseil de

notables. Ce système d'élections remonte, croit-on, au 16^e siècle. La souveraineté du Nyimi s'étend, déclare-t-il, sur 120 mille sujets, et son influence se manifeste non seulement sur le territoire de Mweka, mais encore sur celui de Port-Francqui et de Dekese. Ses décisions sont prises de l'accord de véritables conseils du peuple composés de 82 membres. Cette grosse influence, il la met au service de l'administration belge.

Cette curieuse population a, à son actif, des organisations corporatives pour artisans du bois et des métaux. Ils sont arrivés à créer d'admirables velours et des armes fort gracieusement ouvragées. Il semble cependant que, dans ces dernières années, le souffle qui les inspirait dans le domaine artistique, se soit quelque peu éteint et qu'ils reproduisent volontiers leurs modèles artistiques anciens.

Le Nyimi parle d'une voix claire, et ses paroles, son interprète les traduit en un français très correct.

Il déclarera avec force qu'il ne veut pas que les Blancs repartent en Europe, car sinon, que réservera-t-on à lui-même et à ses sujets ?

Le Nyimi n'accepte pas la propagande des politiciens, qu'il traite de gamins.

Un homme du M.N.C. (Mouvement national congolais) a été expulsé, compte tenu de ce qu'il troublait l'atmosphère : s'il revient, des sanctions plus rudes seront prises contre lui.

Le Nyimi a d'ailleurs le souvenir des engagements qui ont été pris par son quatrième prédécesseur, Kweteppe, envers les émissaires de Léopold II, le Roi promettant le maintien de l'autorité des chefs contre la promesse de ces derniers de se rallier à l'État indépendant du Congo.

LA COUR DU NYIMI

La cour du Nyimi se compose de quelque cent dix fonctionnaires. Trois d'entre eux (un vieux, un autre d'âge moyen et un jeune) ont la mission de conserver la tradition et les faits historiques du peuple bakuba.

Sans procéder à une énumération qui serait un peu fastidieuse, nous ne pouvons-nous empêcher de citer un fait assez pittoresque : l'un d'eux, qui est chargé de faire les présentations au grand chef, a le privilège de ramasser et de conserver les cadeaux qui tomberaient par terre, au moment de cette présentation, dans le cas où le visiteur les laisserait échapper par suite de sa timidité et de son émoi. ►

Lorsque la partie officielle de la cérémonie sera terminée, on se dirigera vers ce qui nous paraîtra être le lieu des réjouissances.

Le Nyimi est précédé par quelques dignitaires marchant à reculons, s'arrêtant tous les vingt pas, levant vers le ciel bras ou poignard et prononçant quelques paroles à haute voix, en style de mélodie, qui, nous dit-on, glorifient leur chef et célèbrent sa puissance. Un temps d'arrêt ; le Nyimi, accompagné d'un autre grand de la Cour, se dissimule derrière une palissade, où l'on effectue un changement dans les ornements du cou. Le cortège arrive à une plaine où se trouve un fauteuil qui servira de trône et où le maître du lieu est entouré d'une centaine de ses femmes. Devant lui, sont installés les signes extérieurs de sa puissance, un coffre et des paniers cylindriques gracieusement recouverts d'une multitude de coquillages et de perles.

Et la danse commence : c'est une marche rythmée en cercle, à laquelle participent, entre autres, les ministres, qui paraissent y trouver une grande satisfaction.

Le Nyimi fera à ses visiteurs un honneur exceptionnel, car lui, qui n'absorbe jamais ni nourriture ni boisson devant les tiers, les accompagne à la maison du territoire où un verre de bière bien froide paraît lui donner très grande satisfaction, mais comme il se méfie de l'influence maléfique de toute ingestion d'aliments ou de boissons, il mettra sous son orteil un anneau destiné à écarter tout danger.

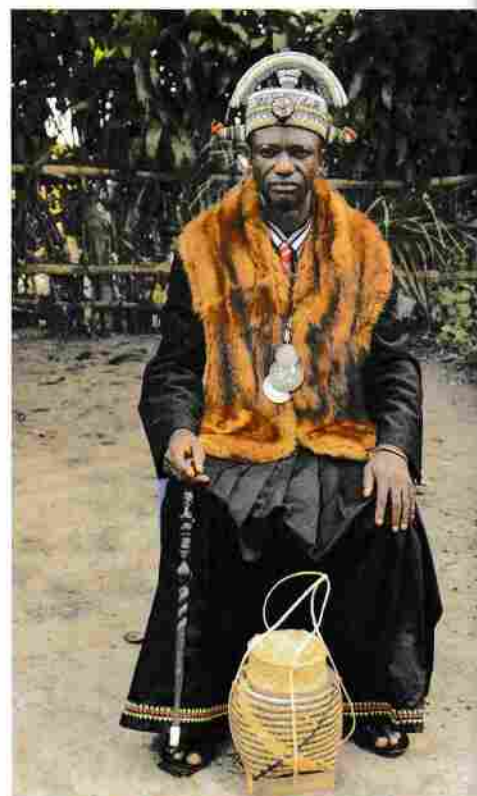
POMPE ET FOLKLORE

Le champ d'aviation de Sandoa nous apparut par une admirable luminosité, l'herbe et le feuillage en un vert vif comme après une pluie diluvienne. Plus de quinze cents personnes sont groupées pour la curiosité du spectacle, mais, certes aussi, parce que les distractions sont rares. Accompagné des autorités belges, s'avance le mwata Yamvo, dont les ancêtres se rattachent à la tribu Lunda et à la tribu Tshokwe. Ce très important personnage, membre

du gouvernement général, a plus de 350.000 sujets répandus non seulement dans la région de Sandoa, mais encore dans le Kasai, et son influence s'exerce sur de nombreux ressortissants de Rhodésie et de l'Angola. Il est assisté d'une dizaine de chefs dont les ornements sont à l'image du grand chef, mais de dimensions réduites ; une exception cependant, le chef Samutoma s'est barré la poitrine avec une large pièce de tissu rouge qui fait songer à l'ordre de la Couronne. Le mwata Yamvo s'avance donc avec grande dignité. Venu en Belgique, il y a quelques années, il parle un français très facile à comprendre. Il a mis une veste blanche, une cravate noire, sur laquelle se distingue la médaille des chefs, supportée par un collier. Il porte aussi une jupe, sorte de kilt de tissu à fond blanc rehaussé de fleurs colorées. Son bras gauche soutient un volumineux bracelet en peau de serpent. Aux deux poignets se trouvent également un grand nombre de minces bracelets d'argent devant servir de pièces justificatives pour ses messagers. Le front est couvert d'un bandeau en perles rehaussé de dessins en losanges. Sur la tête, sa coiffure est également en perles, prolongée par des bandes de même nature et de même coloris se rejoignant au sommet, tandis que le haut du crâne est recouvert d'une touffe de petites plumes rouges.

Le grand chef est flanqué d'un petit bonhomme quinquagénaire, presque nu, au visage ratatiné, sautant et bondissant, catapulté par des mollets aussi maigres que nerveux. Il porte, d'une main, une sorte de chasse-mouches en crins de cheval et de l'autre un poignard qui lui sert autant pour ponctuer vers le ciel les clameurs admiratives de son propriétaire en l'honneur de son maître que pour piquer les papiers qui déshonoreraient le sol où des pieds augustes vont se poser.

L'auto s'ébranle, elle défile devant une foule bienveillante qui salue respectueusement son grand chef. Mais voilà qu'un jeune gaillard se précipite vers la voiture et me jette sur les genoux une lettre que je ne lirai naturellement que plus tard, et promptement disparaît dans la foule ; c'est, évidemment, un mécontent,



Chef médaillé au mérite belge - Ethnie Pende - Gung Kwango, 2015 - Livre Sur les pistes du Congo - Edition Stichting Kunstboek - © Angelo Turconi

Les augustes sourcils du mwata Yamvo se sont froncés et un éclair de colère a passé dans son regard.

Il y a quelque 10 km jusque Sandoa. Nous passons devant un groupe de maisons d'aspect avenant, créées par le Fonds du roi Albert. La foule devient de plus en plus dense, elle s'agite, crie, gesticule, galope le long de la voiture. On tire des salves, des camps et des coups de fusil, tout cela fait un tel vacarme qu'une conversation devient presque impossible. C'est la « Maison du Territoire » qui nous servira de lieu de réunion. On ne peut y accéder qu'en fendant les rangs de la foule massivement groupée et qui entoure le bâtiment à ses quatre points cardinaux.

Toutes les autorités blanches et coutumières qui étaient au champ d'aviation se retrouvent dans la salle du rez-de-chaussée, séparée de la voie publique par une vaste verrière, qui permet, dans une certaine mesure, au public de voir ce qui va se passer.

Le mwata Yamvo proclamera son attachement à la Belgique et exprimera certains vœux en vue de l'amélioration de sa région qui manque de fonctionnaires, d'écoles et d'artisans de toute nature.

Intervient à un moment donné, de façon intempestive, le chef Samutoma, voulant formuler une réclamation d'autorité sur des terres. Il faut lui retirer la parole pour éviter que cette protestation contre le grand chef n'altère le climat de la réunion. Le conflit paraît ressembler en plus petit à celui qui oppose au Kasai, Baluba et Lulua. Samutoma, originaire de l'Angola, avait, il y a quelques années, obtenu l'usage de terres ; il en souhaite davantage et n'hésite pas à exciter la population tshokwe contre les Lunda, sujets du grand chef. L'incident clos, celui-ci nous guidera à travers la foule de plus en plus joyeuse vers l'emplacement des danses qui, au son d'une musique véhémence, seront exécutées par des femmes portant de grandes jupes en raphia. C'est d'ailleurs également le raphia qui sert à orner leur tête. La frénésie des danseuses était assez remarquable et le tortillement du buste et des hanches pouvait rivaliser, avec moins de grâce peut-être, avec celui des danseuses gitanes qui se produisent dans les grottes près de Grenade.

Comme ses collègues grands chefs, le mwata Yamvo dispose de fonctionnaires historiens qui, entre autres, conservent les légendes et les apologues du clan. J'ai désiré m'entretenir avec cet intéressant fonctionnaire et lui ai demandé de me faire connaître certains des récits qu'il conserve jalousement. Il m'en narra deux.

Le premier, où les personnages sont une grenouille et un bœuf, ressemble à s'y méprendre à la fable du bon La Fontaine. On conclura que la grenouille de

Sandoa éclata parce qu'elle avait tenté de rivaliser avec le puissant chef qu'incarnait le bœuf.

L'autre apologue semblait avoir visiblement été taillé une fois de plus pour la défense de l'autorité et de la dignité du chef. Un vieux notable comparait devant le Conseil des anciens, mais on l'écarte en lui disant qu'on ne veut plus de vieux chef, aussi en choisira-t-on un plus jeune. À peine désigné, celui-ci convoque le Conseil, mais un drame surgira : brusquement, un serpent arrive et entoure le cou du jeune chef. Tout le monde quitte la réunion, mais comment sauver le jeune chef ? Frapper avec un bâton sur la bête risquerait de blesser l'intéressé. Alors, le vieux notable revient et déclare sentencieusement : « Déterminez donc une souris et mettez-la sur le sol près du chef ». Le serpent voit cette proie, la désire, déroule ses anneaux et la moralité de cette histoire est que la tradition veut que l'on ne nomme pas un chef trop jeune, parce que seuls les vieux ont l'expérience.

La conversation se fait plus familière et le mwata Yamvo, qui avait assisté à l'entretien, me déclare, sans que cela ait vraiment un grand rapport avec l'exposé de l'historien, qu'il a sept femmes, signalant que c'est là un signe de sa richesse.

Les adieux furent des plus affables. « L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux », a écrit le poète.

Qu'on nous permette de penser que l'amitié du grand chef mwata Yamvo est, pour nous, Belges, chose précieuse, quand on songe au nombre de ses sujets, à l'étendue de sa juridiction qui, nous l'avons dit, s'étend jusqu'en Rhodésie, où l'autorité britannique a quelquefois fait appel à son autorité pour trancher un différend entre les chefs Lunda ou Tshokwe habitant leurs colonies.

OMARI PENE MISSENGA, CHEF DES WAREGA

La Lualaba, qui a une largeur de huit cents mètres, roule avec majesté ses eaux grisâtres au pied de Kindu, gra-

cieusement étalée sur sa rive gauche. D'ici à Kibila, résidence du chef des Warega, il y a quelque 40 km aisément parcourus, tout au moins dans leur première partie, car la route est en général bonne. C'est une fois de plus le saisissant spectacle d'une végétation arborescente qui charme les yeux nordiques par la puissance que la nature développe à l'Équateur. Quelques exploitations forestières se sont installées dans la région. Kibila est un vrai centre de la brousse ; la route aboutit au côté ouest à une place plus ou moins rectangulaire dont les côtés s'étendent sur 100 ou 150 mètres et est entourée de huttes et de baraquements.

Le chef Omari est vêtu à l'européenne d'un costume marron et est accompagné de sa femme et de quelques chefs voisins. La foule s'est rassemblée fort dense et comporte plus d'un millier d'hommes, de femmes et d'enfants. Elle est bruyante et témoigne par ses cris et ses gestes d'une grande allégresse. À droite de la place sont rangés quelques notables. Devant la baraque qui lui sert de bureau, le chef Omari devient grave, il parle de « notre » et de « votre » Congo.

« Il faut, dit-il, consulter les anciens et écouter leur voix. Les populations Warega ne veulent plus de contrainte ethnique, car leurs ancêtres ont suffisamment souffert de la tyrannie des Arabes ».

« Les Warega veulent l'ordre et se refusent à être dominés par les gens de Léo. »

Puis, montrant un vieux masque Warega qui a résisté au temps grâce à la solidité du bois dont il est formé, le chef déclare sentencieusement « que ceux qui le regardent sachent que tout ce qui est solide doit se réaliser avec le temps et non en un jour ».

Puis, la foule frémit d'une joie débordante, une femme d'un certain âge paraît diriger le mouvement, elle se frappe la bouche avec le plat de la main, émettant des sons rauques et bizarres, et déchaîne des cris qui, malgré leur sonorité aiguë, sont destinés, paraît-il, ▶

à témoigner de la joie, cris que répètent à notre intention trois ou quatre femmes plus élégantes que la masse, qui jettent dans la foule des poignées de riz. Une danse, pratiquée par les hommes et les femmes, suivit, sur un air très rythmé. Les danseurs en profitaient pour faire tinter les coquillages attachés à un anneau entourant leur cheville.

Nous avons emporté de Kibila le souvenir d'avoir été en confiance avec une population saine, vivante, et ayant à l'égard de la Belgique les sentiments que nous souhaitons.

N'DEZE GENTLEMAN FARMER

Rutshuru, au nom qui étonne et qui charme comme une appellation amoureuse, attire les habitants de la colonie belge de Goma, située sur la rive nord du lac Kivu tout contre la frontière du Ruanda et de celle de l'Ouganda. On s'y rend par la route. Cela dure longtemps parce qu'elle est peu roulante. On peut y aller par avion, ce qui n'exige qu'une demi-heure, mais le passage des volcans Nijamagira et Nyaragongo expose le voyageur peu accoutumé aux charmes de l'aviation à quelques secousses et chutes provoquées par les trous d'air et les courants aériens. Une grande prairie, sans autre arrangement, sert de champ d'atterrissage. Nous voici bientôt dans la résidence du mwami N'Deze, dont la chefferie porte le titre de Bwiska. C'est un homme important dont les ascendants sont repérés jusqu'à la septième génération. Sa juridiction s'étend sur une superficie de 5.189 km², c'est-à-dire sur un espace plus vaste que n'importe laquelle de nos provinces, et il gère les intérêts d'une population de 151.300 habitants. Il est venu en Belgique en 1958 et fut honoré de la visite du roi Albert, du roi Léopold III et de la princesse Liliane, dont la photographie figure en bonne place dans son salon, et de celle du roi Baudouin.

La résidence est une jolie maison de campagne d'allure européenne, située au milieu d'un parc et précédée d'une grande terrasse. C'est là que le Mwami, vêtu d'un complet gris, nous reçoit, accompagné de sa femme, la Mwami-

kazi qui, de toute évidence est d'origine watutsi. Elle porte avec la distinction de sa race une longue robe blanche et un bonnet de tissu blanc également. Évidemment, la conversation n'est pas facile, le kiswahili ne figurant pas au programme scolaire belge et, d'autre part, le Mwami ignore le français. L'interprète nous sauvera et traduira l'allocution faite par notre hôte, dont le sens est d'avance connu par le lecteur : attachement à la Belgique et au Roi, évolution raisonnable, maintien de l'autorité coutumière au Congo, désir de voir augmenter l'effort pour l'instruction.

À l'exemple des Bami du Ruanda et de l'Urundi, le chef N'Deze entretient une troupe de danseurs qui apparaissent bientôt au pied de la terrasse et se livreront à une danse guerrière.

Une nombreuse iconographie a reproduit les costumes des danseurs de feu Charles Mutara, mwami du Ruanda, récemment décédé. Ceux du mwami N'Deze sont cependant de plus petite stature et peut-être plus mièvres. Ils portent une jupe jaune avec ceinture blanche, leur poitrine est partiellement

recouverte par de larges bretelles à lignes roses et blanches, leur coiffure est de teinte rouge et il en déborde de longues fibres de raphia jaune. Leurs pieds nus secouent des bracelets qui enserrant leurs chevilles, tandis que leurs mains sont munies gracieusement de longues tiges de bois qui paraissent aider au maintien de leur équilibre. Leurs danses et le frémissement qu'ils y mettent sont connus. Ils miment vraisemblablement un combat, mais il faudrait, pour en saisir le sens, connaître l'histoire de ces luttes. Peut-être aussi miment-ils de fructueuses chasses de leurs ancêtres, ce qui nous fait penser au parc Elisabeth dans l'Ouganda qui est tout proche, où au milieu d'une solitude pesante, on surprend tout un monde d'éléphants, impalas, buffles, topis, marabouts, phacochères, antilopes, que sais-je encore, mais ceci, comme dit Rudyard Kipling est une autre histoire. ■



Chef Mwami Ngweshe Weza III - Ethnie Bashi - Cérémonie Mubande, bénédiction des semences - Walungu, Sud-Kivu, 2018 - Edition Stichting Kunstboek - © Angelo Turconi